

## Droit des sociétés, Fusions Acquisitions et Procédures collectives

---

Accompagner les entreprises, dans toutes les étapes de leur croissance ou de leurs restructurations, est une composante majeure de l'activité du Cabinet Cloix & Mendès-Gil. Maître JOYEUX et son équipe interviennent auprès des entreprises, qu'il s'agisse de sociétés en création (start-up), de PME, d'ETI ou de sociétés cotées pour leur permettre de se développer ou de se réorganiser.

Les domaines d'intervention portent aussi bien sur le conseil que sur le contentieux attaché à ces matières et plus particulièrement :

### DROIT DES SOCIETES

---

- Création et choix de la structure privée (SARL/EURL, SAS, GIE, SA, SEP, Association) ou publique (SPL, SEM, SCIC) et optimisation sociale et fiscale
- Accompagnement du dirigeant dans les procédures de création (dossier ACCRE, prêt d'honneur...)
- Rédaction de pactes d'actionnaires
- Secrétariat juridique, tenue des registres et approbation des comptes sociaux (marché réglementé, Alternext, Marché Libre)
- Cession de parts sociales ou actions, promesses unilatérales ou synallagmatiques de cession
- Organisation de la gouvernance
- Structuration et réorganisation des groupes de sociétés
- Transmission d'entreprise
- Convention intra-groupe ou de compte courant

### FUSIONS ACQUISITIONS – PRIVATE EQUITY

---

- Augmentation ou réduction de capital, coup d'accordéon
- Emission de titres complexes (obligations, ABSA, attribution d'actions gratuites, BSPCE) ou d'actions de préférence
- Rédaction de la documentation d'acquisition sous forme d'achat de fonds de commerce ou d'acquisition de titres
- Lettre d'intention, promesse d'acquisition
- Audit d'acquisition
- Rédaction des garanties d'actif/passif - Contentieux des garanties d'actif/passif
- Apport partiel d'actif, transmission universelle de patrimoine

### PROCEDURES COLLECTIVES

---

- Désignation d'un mandataire ad hoc, dossier de sauvegarde, conciliation
- Assistance et Représentation judiciaire des mandataires (administrateur, liquidateur)
- Contentieux de la mise en cause de la responsabilité des dirigeants
- Accompagnement des dirigeants sociaux dans leurs démarches et relations avec les organes de la procédure collective
- Présentation d'un plan de cession d'actifs – acquisition d'actifs

### Vos interlocuteurs:

**Sylvain JOYEUX, Avocat, Associé**  
**Adrian BROCHU, Avocat**  
**Margaux FOURNEX, Avocat**

[sjoyeux@cloix-mendesgil.com](mailto:sjoyeux@cloix-mendesgil.com)  
[abrochu@cloix-mendesgil.com](mailto:abrochu@cloix-mendesgil.com)  
[mfournex@cloix-mendesgil.com](mailto:mfournex@cloix-mendesgil.com)

#### PARIS

7 rue Auber - 75009 Paris  
TEL 33 1 48 78 92 42 – FAX 33 1 48 78 92 40

#### SAINT-DENIS DE LA REUNION

3 rue de la cité Jasmin – 97400 Saint-Denis de la Réunion  
TEL 33 2 62 73 00 15 - FAX 33 2 62 73 00 25